

# Azay-sur-Cher : un premier arbre pour les Terrasses du Cher

Publié le 11/12/2022 à 10:00 | Mis à jour le 11/12/2022 à 10:00

la Nouvelle  
République.fr

○ Azay-sur-Cher



Sur le chantier qui démarre, le maire plante devant les officiels le premier arbre du futur site végétalisé. © (Photo NR)

Lundi 5 décembre, la traditionnelle première pierre d'une construction a été remplacée par la plantation d'un arbre. « *Cela nous a paru pertinent pour un chantier subventionné au titre du recyclage foncier, qui rend 42 % de la surface du site aux espaces végétalisés* », a indiqué Vincent Barraud, directeur de Linkcity Centre Sud-ouest, maître d'ouvrage.

Le dirigeant a poursuivi : « *Convertir une friche industrielle de 7.600 m<sup>2</sup> en plein bourg, c'était un beau défi, mais difficile à mener à terme. La réhabilitation était lourde : démolition des locaux, désartificialisation et dépollution du sol. Mais nous avons été soutenus. La commune nous accompagne au quotidien. Val Touraine habitat, bailleur partenaire, a travaillé à la qualité de l'ensemble. La Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et la préfecture ont octroyé une subvention importante. Le conseil départemental et le député se sont investis. Le chantier est en bonnes mains avec l'architecte Patrick Méry et la responsable du programme, Carole Poirier.* »

Janick Alary, le maire, est soulagé : « *J'apprécie aujourd'hui la mise en chantier de ce pôle de vie seniors et interâges, qui aura une salle municipale dédiée. Supprimer cette friche pour un usage résidentiel n'a pas été une mince affaire. Depuis 2014, de nombreux projets ont buté sur les coûts de réhabilitation du site. Enfin, en 2017, Linkcity nous a permis d'espérer, même s'il a été difficile d'obtenir le permis de construire en secteur protégé. La vente a été aussi laborieuse à cause du changement d'usage, des coûts de dépollution... Grâce au soutien de Nadia Seghier, sous-préfète de Tours, et de la direction départementale des territoires, le fonds friches a été accordé. Et d'autres obstacles ont dû être surmontés.* »

## **Cinquante logements**

Pascale Devallée, vice-présidente du conseil départemental, a détaillé : « *Val Touraine habitat est acquéreur en Vefa (Vente en l'état de futur achèvement) des cinquante logements en deux tranches : vingt-huit logements collectifs pour la première ; vingt-deux maisons individuelles groupées avec jardin pour la deuxième. Neuf des collectifs seront adaptés pour des seniors autonomes selon le concept izom for life (logements personnalisables, évolutifs avec l'âge de l'occupant).* »

Daniel Labaronne, député, a évoqué la volonté partagée : « *Le projet se réalise grâce à une volonté commune. Il est écologique, social, intergénérationnel, montre le dynamisme de ses initiateurs. Il est une réussite du dispositif Zan (zéro artificialisation nette).* » Nadia Seghier de conclure : « *Cette réalisation est un exemple. Il faut continuer dans ce sens. Le budget 2023 comprend un fond vert de 2 milliards, dont 300 millions pour le fonds friches.* »